



La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) regroupe, sur un territoire de 329 km², 29 communes et 34 249 habitants (chiffres : janvier 2023).

Située au cœur de l'Alsace, au bord du Rhin et à proximité directe de l'Allemagne, elle propose dans un périmètre concentré, le meilleur en termes d'infrastructures, de services, d'écosystèmes d'entreprises et d'opportunités de marchés.

La CCARB gère sept grands domaines de compétences : l'aménagement de l'espace et le développement durable, le développement économique et la coopération transfrontalière, l'assainissement, la prévention et la gestion des déchets, le tourisme, la culture et les animations, ainsi que la petite enfance.

16 rue de Neuf-Brisach
68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 56 49

contact@alsacerhinbrisach.fr
<https://cc-alsacerhinbrisach.fr>
<https://www.alsacerhinbrisach.fr>

Le point de vue de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach

EN BREF.

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) est favorable à la réalisation du projet de Technocentre sur le site du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Fessenheim, en cours de démantèlement.

Depuis des décennies, l'histoire de notre territoire s'est construite autour de l'activité énergétique et industrielle. Les infrastructures, les équipements, les services de proximité et les dynamiques locales se sont organisés en conséquence.

Avec le Technocentre, le territoire pourrait bénéficier d'une opportunité supplémentaire de développement en accueillant un projet innovant à l'échelle nationale et qui répondrait aux enjeux économiques, environnementaux, énergétiques et de développement durable.

Ce projet représente en outre, un parfait exemple des réalisations appelées à être développées dans le cadre du projet de territoire, signé en février 2019, et destinées à assurer un avenir au territoire de Fessenheim et plus largement de la Communauté de Communes.



POUR SUIVRE UNE HISTOIRE ÉNERGÉTIQUE ET INDUSTRIELLE FORTE

Une longue et fructueuse histoire empreinte d'une confiance réciproque

La construction du Grand Canal d'Alsace au début du XX^{ème} siècle contribua grandement à l'essor économique de la bande rhénane. Au travers des mises en service successives de l'écluse et de la centrale hydroélectrique en 1956, puis du CNPE en 1971, la commune de Fessenheim est devenue un haut lieu de la production d'énergie.

Elle a ainsi connu une croissance démographique et une expansion industrielle en nouant un **partenariat fort avec EDF, acteur qui a toujours misé sur la transparence et le développement du territoire.**

L'installation du Technocentre sur le site de l'ancien CNPE constituerait aujourd'hui une suite logique **permettant à ce partenariat historique de perdurer** dans un bassin de vie attaché à son histoire industrielle.

Un ancrage territorial et une intégration du projet avérés

Le territoire de la CCARB bénéficie d'une position stratégique à l'échelle régionale et transfrontalière en étant situé au cœur de l'Europe et en entretenant des relations privilégiées avec l'Allemagne.

Il dispose également d'un tissu économique historiquement riche, composé de PME et de grandes industries de secteurs variés.

D'autres atouts seraient favorables à l'implantation du projet à Fessenheim parmi lesquels :

› **Un foncier EDF disponible et compatible avec la réutilisation d'installations non-nucléaires de l'ancien CNPE dans une logique d'économie et d'écologie.** D'autres infrastructures existantes comme le poste d'interconnexion de Muhlbach, porte d'entrée du réseau électrique, serait également réutilisé pour l'alimentation du projet.

› **Des infrastructures de transport et de desserte existantes,** que ce soit fluviales (avec le Rhin et le Port Rhénan) permettant



1955 : Le Rhin industriel, vue aérienne du chantier de construction de la centrale hydraulique de Fessenheim – Source : <https://www.aufildurhin.com/>

l'acheminement de grands composants comme les générateurs de vapeur, **ferroviaires** avec un terminus à l'intérieur-même de la parcelle retenue, ou **routières** avec la proximité de l'A35 reliant le nord au sud de l'Alsace et de la RD 52 (appelé aussi communément « route EDF »). Les prévisions indiquent une augmentation limitée du trafic et quelques convois exceptionnels par an circulant uniquement de nuit.

› **Une intégration aux projets d'investissement prévus indépendamment** comme celui visant à développer le Port Rhénan au sein du Parc d'activités EcoRhena avec le déplacement prévu de la grue de manutention des colis lourds.

› **Une capacité d'accueillir dans les zones d'activités économiques existantes ou en projet,** notamment dans le Parc d'activités EcoRhena et la ZA des Romains à Fessenheim, les activités liées (sous-traitance, filières, services).

› **Une insertion optimisée dans le paysage** avec une optimisation de l'empreinte au sol du projet et la réutilisation d'installations existantes.

› **Une offre existante de logements** qui tend à s'enrichir encore avec la création de deux nouveaux lotissements à Fessenheim pour accueillir les futurs salariés.

Un projet en adéquation avec les ambitions affichées dans le projet de territoire pour l'avenir du territoire de Fessenheim

À la suite de la fermeture du CNPE, **l'ambition était de transformer la difficulté en opportunité en opérant une reconversion économique exemplaire.**

Pour ce faire, le 1^{er} février 2019, les partenaires français et allemands ont signé le projet de territoire pour l'avenir du territoire de Fessenheim qui se décline en 4 axes : 1/ **créer des emplois et de la valeur ajoutée pour contrecarrer les**

impacts économiques et fiscaux de la fermeture, 2/ améliorer la desserte et les mobilités pour les entreprises, les habitants, les touristes, 3/4/ faire du territoire une vitrine de la transition énergétique et de l'innovation.

Aujourd'hui, **nous avons engagé un plan d'actions visant à renforcer notre attractivité au travers de :**

› **La mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial offensive :**

›› Avec le lancement de la **marque territoriale d'attractivité Alsace Rhin Brisach, Place à l'Audace!** dont l'ambition est de mettre en lumière nos atouts, nos disponibilités foncières et l'accompagnement de nos entreprises par un service dédié, mais aussi de mettre à disposition des outils aux dirigeants et à leurs collaborateurs et d'encourager leur engagement dans la démarche au travers d'un rôle d'ambassadeurs.

›› Avec le lancement de la **marque employeur Bien en Alsace**, en étroite collaboration avec l'ADIRA, qui se traduit par la mise en œuvre d'actions partagées entre les entreprises, les territoires et les partenaires d'Alsace dans le but d'attirer, de fidéliser et de faciliter l'épanouissement des salariés.

› **La concrétisation de projets structurants** (portés soit par le Syndicat Mixte Ouvert du Port Rhénan, soit par la CCARB) :

›› Avec le **développement du Port Rhénan** via l'investissement conséquent dans l'équipement colis lourds, le lancement des travaux de réfection du quai du port historique, les démarches en cours pour l'inscription au réseau RTE-T et le maintien de la ligne fret.

›› Avec **l'aménagement du Parc d'activités EcoRhena dont les travaux de viabilisation sont en partie réalisés**. Ce projet de zone industrialo-portuaire est le projet fer de lance du projet de territoire permettant l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de ressources. Le fleuron industriel LIEBHERR-France s'implantera prochainement sur les secteurs 2 et 3, déjà viabilisés. Une opération d'ensemble visant à aménager le secteur 1 en lien avec la zone industrielle Koechlin existante est en

cours de programmation. Elle permettra notamment l'accueil d'un second projet industriel d'envergure. En parallèle, la mise en œuvre des mesures de compensation environnementale prévues dans le cadre de l'Arrêté Préfectoral sont en cours. Elles revêtent de multiples formes : protection des amphibiens, plantation de boisements, création de prairies sèches et de zones humides...La zone est d'ailleurs reconnue à l'échelle régionale comme une vitrine permettant d'évaluer avec les services compétents la pertinence et l'efficacité de de leur mise en œuvre.

›› Avec **l'aménagement de la zone touristique et de loisirs de l'Île du Rhin Nord** qui vise à requalifier les espaces publics et développer l'offre d'équipements et de services : le centre culturel et transfrontalier Art'Rhena, la piscine Sirenia, le camping, l'aire de service pour camping-cars, les appontements pour bateaux à passagers, le port de plaisance, les restaurants et les hôtels. L'ambition est de **regrouper en un même lieu une offre culturelle, de loisirs et de tourisme attractive ainsi que de développer de nouveaux usages**.

›› Avec le **développement du réseau cyclable et notamment des dessertes économiques** parmi lesquelles celles desservant le site du CNPE à Fessenheim (réalisée) et de la ZIP Nord (dont les travaux sont en cours). Un Schéma Directeur des mobilités durables a également été validé par la CCARB et des démarches sont en cours afin d'organiser les **mobilités douces au sein du Parc d'activités EcoRhena** et réaliser un axe touristique et transfrontalier Est-Ouest reliant Colmar à l'Allemagne.



Vue aérienne du Port Rhénan et de l'Île du Rhin Nord – Crédit : Tristan VUANO

Un projet générateur d'importantes retombées pour le territoire

Le projet de Technocentre générerait des **retombées économiques favorables** avec la création de 200 emplois pérennes, compensant partiellement les emplois perdus avec la fermeture du CNPE, et de nombreux emplois induits en phase travaux et de fonctionnement.

Aussi, la filière métallurgie dans le Grand Est représente un grand nombre d'emplois et avec les perspectives de contraction du nombre d'emplois liée au ralentissement du marché automobile notamment, **les emplois créés seraient sans doute une opportunité de retrouver du travail pour certains des emplois supprimés par ailleurs.**

Sur le volet formation, EDF a noué des relations privilégiées avec les écoles et organismes dédiés. L'offre serait réorientée sur les besoins du projet. Sur ce volet-là notamment, **une synergie serait à créer avec les autres industriels implantés à proximité.**

Le projet semble aussi attirer de nouvelles entreprises au niveau local. À l'échelle régionale, des discussions pourraient être engagées avec les potentiels futurs clients – fondeurs du Grand Est afin d'adapter le produit fini.

En bref, le projet s'intégrerait harmonieusement dans l'écosystème économique local et plus encore, lui donnerait une nouvelle dynamique.

Le projet serait également générateur de **retombées fiscales bénéfiques**, permettant de limiter en partie, les pertes de ressources liées à la fermeture du CNPE. En effet, depuis sa fermeture en 2020, la CCARB fait face à des pertes fiscales conséquentes et pour lesquelles les compensations provenant de l'État sont dégressives sur la période 2021 à 2031. À ce jour, la perte nette totale annuelle pour la CCARB sera de 5,7 M€ à horizon 2031.

Le Débat Public, une procédure volontaire, preuve du souhait d'un projet co-construit

La CCARB salue la démarche initiée par le maître d'ouvrage d'avoir recours à l'organisation d'un débat public qui permet à tous (population et acteurs) de s'informer et de débattre en toute transparence. Par l'application de cette méthode de concertation encadrée par la CNDP, il s'engage à prendre en compte les propositions formulées et répondre aux besoins par des solutions concertées et adaptées.

EN CONCLUSION

Le projet de Technocentre porté par EDF à Fessenheim :

- > S'intégrerait parfaitement dans la dynamique en cours visant à relancer l'attractivité économique et touristique d'un territoire marqué par la fermeture de la centrale nucléaire ;
- > Serait une vitrine technologique pour nous s'agissant d'une première unité de ce type en France avec un rayonnement espéré à l'international ;
- > Serait une suite logique pour le site permettant la continuité d'un partenariat historique fort avec EDF ;
- > Prendrait en compte les enjeux environnementaux et technologiques avec une limitation de l'artificialisation des sols, un process vertueux, des contrôles stricts et permanents ;
- > Prendrait également en compte les enjeux de décarbonation : à court terme grâce au process et à l'utilisation des infrastructures de transport bas carbone existantes et à plus long terme grâce à une vision d'avenir sur la filière ;
- > S'intégrerait dans le paysage connu et accepté ainsi qu'aux projets d'aménagement prévus indépendamment ;
- > S'intégrerait aussi dans un écosystème local attractif et ambitieux en créant des synergies avec les industriels à proximité ;
- > Serait enfin et surtout porteur de retombées économiques et fiscales bénéfiques pour l'avenir du territoire.

Nous avons confiance dans la technologie et dans notre partenariat avec EDF qui a toujours misé sur le développement du territoire et apportons ainsi notre soutien total au projet.

